

ADVANTIX TRES PETIT CHIEN (de mois de 4 kg)

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire
ADVANTIX TRES PETIT CHIEN (de mois de 4 kg)

Forme pharmaceutique
Solution

Composition

Principes actifs

Nom du principe actif	Quantité de principe actif
Imidaclopride	40 mg
Perméthrine	200 mg

Excipients

Nom de l'excipient	Quantité de l'excipient
Butylhydroxytoluène (E321)	0.4 mg
N-Méthylpyrrolidone	194 mg
Acide citrique (E330)	mg
Triglycérides à chaîne moyenne	

Informations supplémentaires

Ne pas utiliser chez les chats :



Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

Espèce(s)	Utilisation
Chien	Pour les chiens atteints ou à risque d'infestations mixtes par les puces, les poux broyeurs, les tiques, les phlébotomes, les moustiques et les mouches d'étable. Le

Espèce(s)	Utilisation
	médicament vétérinaire n'est indiqué que lorsqu'il est nécessaire de l'utiliser simultanément contre toutes les espèces de parasites suivantes. - Prévention et traitement des infestations par les puces (<i>Ctenocephalides canis</i>, <i>Ctenocephalides felis</i>). Les puces présentes sur le chien sont tuées dans les vingt-quatre heures qui suivent le traitement. Un seul traitement prévient les ré-infestations par les puces pendant quatre semaines. Le médicament vétérinaire peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP). - Traitement des infestations par les poux broyeurs (<i>Trichodectes canis</i>). Le médicament vétérinaire possède une efficacité acaricide et répulsive sur les tiques, persistant pendant quatre semaines (<i>Rhipicephalus sanguineus</i>, <i>Ixodes ricinus</i>) et trois semaines (<i>Dermacentor reticulatus</i>). Réduction du risque de transmission du pathogène à transmission vectorielle, <i>Ehrlichia canis</i>, et donc réduction du risque d'ehrlichiose canine grâce à une activité acaricide et répulsive sur la tique vecteur <i>Rhipicephalus sanguineus</i>. Il a été démontré que cette réduction du risque de transmission d'ehrlichiose commence dès le troisième jour après l'application du médicament vétérinaire et persiste pendant quatre semaines. Les tiques déjà présentes sur le chien au moment du traitement peuvent ne pas être tuées pendant les deux jours suivant l'administration du traitement et peuvent rester fixées et visibles. Aussi il est recommandé d'enlever les tiques présentes lors de l'application du traitement, afin d'éviter leur attachement et la prise de repas sanguin. Un seul traitement assure une activité répulsive (anti-gorgement) contre les phlébotomes pendant deux semaines (<i>Phlebotomus papatasi</i>) à trois semaines (<i>Phlebotomus perniciosus</i>), contre les moustiques pendant deux semaines (<i>Aedes aegypti</i>) à quatre semaines (<i>Culex pipiens</i>) et contre les mouches d'étable (<i>Stomoxys calcitrans</i>) pendant quatre semaines. Réduction du risque de transmission du pathogène <i>Leishmania infantum</i>, réduisant ainsi le risque de leishmaniose canine grâce à une activité répulsive (anti gorgement)

Espèce(s)	Utilisation
	sur les phlébotomes vecteurs (jusqu'à deux semaines sur <i>Phlebotomus papatasi</i> et trois semaines sur <i>Phlebotomus perniciosus</i>). L'effet est indirect en raison de l'activité du médicament vétérinaire sur le vecteur.

Contre-indications

- En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chiots âgés de moins de 7 semaines ou pesant moins de 1,5 kg.
- Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.
- Ne pas utiliser chez les chats (voir la rubrique "Précautions particulières d'emploi").

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

- Il est recommandé d'appliquer le traitement au moins trois jours avant l'exposition prévue à *Ehrlichia canis*. Les études ont démontré un risque réduit d'ehrlichiose canine chez les chiens exposés aux tiques *Rhipicephalus sanguineus* infectées par *E. canis* ; cette efficacité a commencé dès le troisième jour après l'application du médicament vétérinaire et a persisté pendant quatre semaines.
- La protection immédiate contre les piqûres de phlébotomes n'est pas documentée.
- Les chiens traités pour la réduction du risque d'infection à *Leishmania infantum* transmis par les phlébotomes *Phlebotomus perniciosus* doivent être gardés dans un environnement protégé pendant les 24 premières heures suivant l'application initiale du traitement.
- Pour réduire la réinfestation par émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chiens du foyer. Les autres animaux domestiques vivant dans le même foyer devraient aussi être traités avec un médicament vétérinaire approprié.
- En cas de forte pression parasitaire, il est recommandé d'utiliser en complément un traitement approprié de l'environnement contre les puces adultes et leurs stades de développement.
- Le traitement reste efficace si l'animal est mouillé. Cependant, éviter une exposition intense et prolongée à l'eau. Lors d'exposition répétée à l'eau, la durée d'efficacité peut être réduite. Dans ce cas, un intervalle minimal d'une semaine doit être respecté entre deux applications. Si le chien nécessite un shampoing, celui-ci doit être fait avant l'application du médicament vétérinaire ou au moins deux semaines après l'application afin d'optimiser l'efficacité du médicament vétérinaire.

La possibilité que d'autres animaux du même foyer puissent être une source de ré-infestation par des puces, des poux broyeur, des tiques, des moustiques et des mouches doit être envisagée, et ces animaux doivent être traités si nécessaire avec un médicament vétérinaire approprié.

En l'absence de risque de co-infestation, il convient d'utiliser un médicament vétérinaire à spectre étroit. L'utilisation de ce médicament vétérinaire doit tenir compte des informations locales sur la sensibilité des parasites cibles, lorsqu'elles sont disponibles.

Une utilisation non raisonnée d'antiparasitaires ou s'écartant des recommandations du RCP peut augmenter la pression de sélection de résistance et entraîner une diminution de l'efficacité. La décision d'utiliser le médicament vétérinaire doit être fondée sur l'identification des espèces parasites et l'évaluation de leur charge, ou du risque d'infestation sur la base de leurs caractéristiques épidémiologiques, pour chaque animal.

En Europe, la résistance aux pyréthrinoïdes a été signalée dans des cas isolés de *Rhipicephalus sanguineus* et de *Stomoxys calcitrans*. Les connaissances actuelles suggèrent que la résistance chez les deux parasites est conférée par des mutations génétiques au niveau du site cible, tandis que d'autres facteurs tels que la détoxification métabolique peuvent également jouer un rôle.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Eviter le contact de la solution avec les yeux ou la bouche des chiens traités.

Veiller à administrer le médicament vétérinaire correctement tel que décrit dans la rubrique 3.9. Veiller notamment à empêcher toute ingestion du médicament vétérinaire par léchage du site d'application par les animaux traités ou des animaux en contact avec ces derniers.

Ne pas utiliser chez les chats.



Ce médicament vétérinaire est extrêmement dangereux chez les chats et peut être létal, étant donné la physiologie particulière des chats et leur incapacité à métaboliser certains composés

comme la perméthrine. Pour éviter que les chats ne soient exposés accidentellement au médicament vétérinaire, tenir les chiens traités à l'écart des chats jusqu'à ce que le site d'application soit complètement sec. Il est important que les chats ne puissent lécher le site d'application d'un chien récemment traité. Si cela se produit, contactez immédiatement votre vétérinaire.

Consultez votre vétérinaire avant d'utiliser ce médicament vétérinaire sur des chiens malades et affaiblis.

En règle générale, les tiques sont tuées et tombent de l'hôte dans les 24 à 48 heures suivant l'infestation, sans avoir pris de repas sanguin. Si les conditions sont défavorables, la fixation de tiques isolées après le traitement ne peut être exclue, par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par les tiques ne peut pas être totalement exclue.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Eviter tout contact du médicament vétérinaire avec la peau, les yeux et la bouche.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application.

Bien se laver les mains après l'application.

En cas de contact accidentel avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau et du savon.

Les personnes présentant une sensibilité cutanée connue peuvent être particulièrement sensibles à ce médicament vétérinaire.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'imidaclopride et la perméthrine doivent administrer le médicament vétérinaire avec précaution.

Les symptômes prédominants, bien qu'extrêmement rares, pouvant être observés sont des irritations sensorielles transitoires de la peau comme un picotement, une sensation de brûlure ou un engourdissement.

En cas de contact accidentel du médicament vétérinaire avec les yeux, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation de la peau ou des yeux persiste, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Cela pourra être assuré en traitant par exemple les animaux en soirée. Dans ce cas, ne pas laisser les chiens récemment traités dormir avec leurs propriétaires, en particulier si ce sont des enfants.

Afin d'empêcher les enfants d'entrer en contact avec les pipettes, conserver les pipettes dans leur emballage d'origine jusqu'à utilisation, et éliminer immédiatement les pipettes utilisées.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Ne pas laisser les chiens entrer en contact avec l'environnement aquatique pendant au moins 48 heures après l'application du médicament vétérinaire, car celui-ci peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Autres précautions

Le solvant contenu dans le médicament vétérinaire peut tacher certains matériaux, y compris le cuir, les tissus, les plastiques et les surfaces vernies. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec de tels matériaux.

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de gravidité, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

Peut être utilisée au cours de la gestation et de la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Aucune connue.

Effets indésirables

Chiens :

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) :	Modification du pelage au site d'application (ex : poil gras), Démangeaisons au site d'application Vomissements
Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Erythème au site d'application, Perte de poil au site d'application, Inflammation au site d'application Diarrhée
Très rare	Agitation ^{1,2,4} , Nervosité ^{1,2,4} , Roulements sur le sol ^{1,2,4} , Gémissements ^{1,2,4}

(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Hypersalivation ^{1,2,4} Diminution de l'appétit ^{1,2,4} , Léthargie ^{1,3} Signes neurologiques (mouvements anormaux et contractions musculaires) ^{1,2,4} , Tremblements ³ Frottement ^{1,4} , Grattage ^{1,4}
--	---

¹ Ces effets se résolvent généralement spontanément.

² Chez les chiens sensibles à la perméthrine.

³ Suite à une ingestion orale accidentelle chez le chien. Il n'existe pas d'antidote spécifique connu ; un traitement symptomatique est recommandé.

⁴ Transitoire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

Posologie

Espèce(s)	Posologie										
Chien	1Spot-on. A usage externe uniquement. Appliquer uniquement sur une peau saine. La dose minimale recommandée est de : 10 mg d'imidaclopride par kg de poids corporel et 50 mg de perméthrine par kg de poids corporel. Le schéma posologique est : <table><tr><th>Chiens (poids en kg)</th><th>Nom déposé</th><th>Volume de la pipette (mL)</th><th>Imidaclopride (mg/kg poids corporel)</th><th>Permethrine (mg/kg poids corporel)</th></tr><tr><td>≤ 4 kg</td><td>ADVANTIX TRES PETIT CHIEN</td><td>0,4 mL</td><td>10 (minimum)</td><td>50 (minimum)</td></tr></table>	Chiens (poids en kg)	Nom déposé	Volume de la pipette (mL)	Imidaclopride (mg/kg poids corporel)	Permethrine (mg/kg poids corporel)	≤ 4 kg	ADVANTIX TRES PETIT CHIEN	0,4 mL	10 (minimum)	50 (minimum)
Chiens (poids en kg)	Nom déposé	Volume de la pipette (mL)	Imidaclopride (mg/kg poids corporel)	Permethrine (mg/kg poids corporel)							
≤ 4 kg	ADVANTIX TRES PETIT CHIEN	0,4 mL	10 (minimum)	50 (minimum)							

Espèce(s)	Posologie
	Un sous-dosage peut entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance. Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible. <i>Tiques, puces :</i> La nécessité et la fréquence des traitements doivent être déterminées en fonction de la situation épidémiologique locale et du mode de vie de l'animal. <i>Poux broyeur :</i> En cas d'infestation par les poux broyeurs, il est recommandé d'effectuer un nouvel examen clinique 30 jours après le traitement car une deuxième application peut être nécessaire pour certains animaux. <i>Phlébotomes :</i> Pour protéger un chien pendant toute la saison d'activité des phlébotomes, le traitement doit être appliqué de manière continue pendant toute cette période. Pour application cutanée uniquement, uniquement sur peau saine. 1. <u>Mode d'administration :</u> Sortir une pipette de l'emballage. Tenir la pipette en position verticale, faire tourner et détacher le capuchon. Placer le capuchon, à l'envers, sur la pipette et faire tourner celui-ci pour perforer la pipette, puis ôter le capuchon. Le chien étant en position debout, écarter les poils entre les omoplates jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau.

Espèce(s)	Posologie
	

Temps d'attente

Voie d'administration

- Spot-on
- Cutanée

Espèce(s)	Denrée	Temps d'attente
Chien		0

Conservation et stockage

Température de conservation

Ne pas congeler.

Après ouverture du sachet aluminium, conserver dans un endroit sec et à une température inférieure ou égale à 30°C.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Non renseigné

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d’eau car l’imidaclopride et la perméthrine pourraient mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l’élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
ADVANTIX Très petit chien Boîte de 6 sachets de 1	Non	Non soumis à prescription	FR/V/1324410 9/2004

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
plaquette de 4 pipettes de 0,4 mL			
ADVANTIX Très petit chien Boîte de 1 sachet de 1 plaquette de 6 pipettes de 0,4 mL	Non	Non soumis à prescription	FR/V/1324410 9/2004
ADVANTIX Très petit chien Boîte de 1 sachet de 1 plaquette de 4 pipettes de 0,4 mL	Non	Non soumis à prescription	FR/V/1324410 9/2004

Informations de révision

Date de révision de la notice
01/01/1970

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
ELANCO
*Heinz-Lohmann-Strasse 4
27472 Cuxhaven
Allemagne*

Responsable de la mise sur le marché
ELANCO FRANCE
*Crisco Uno, Bâtiment C
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres - France*

<http://www.elanco.fr>

Responsable de la pharmacovigilance
ELANCO FRANCE
*Crisco Uno, Bâtiment C
3-5 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres - France*

<http://www.elanco.fr>